

Titre Assistant De Vie Dépendance SENS

CESAM

24 avenue de Stalingrad 21000 DIJON

Lieu de réalisation de l'action : CCI SENS

Accessibilité Handicap

Réf. Handicap : Catherine Nouvellet
cnouvellet@cesamformation.org

Dates de formation :

Du 17/02/2020 au 27/07/2020

**Durée : 642 heures – 18 semaines,
dont :**

- 467 heures en centre
- 175 heures en entreprise

Public

Demandeurs d'emploi souhaitant se spécialiser dans la prise en charge de l'adulte dépendant à domicile : formation gratuite et rémunérée sous certaines conditions

→ **Accès** : prescription Pôle Emploi, inscription via l'application CPF (accusé réception sous 5 jours)

Salariés : CPF, contrat de professionnalisation, financement plan de formation, OPCO

→ **Accès** : inscription CPF, demande d'abondement employeur/OPCO

Attention, entrée en formation soumise à une épreuve de recrutement



Pré-requis

- Mobilité (2 roues, voiture, transports en commun...)
- Maîtriser les savoirs de base

Objectifs

Développer les connaissances théoriques et les techniques relatives à l'intervention auprès de particuliers employeurs en situation de dépendance partielle ou complète. Intervenir auprès d'un public varié : enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées, garantissant une prise en charge adaptée de ces publics spécifiques, avec pour objectif l'insertion professionnelle durable.

Méthodes pédagogiques

- Ateliers pratiques
- Ateliers d'analyse des activités professionnelles
- Apports théoriques
- Mises en situation pratique
- Immersion, simulation
- Rencontre avec des professionnels

Contenu - Déroulement

BLOC 1 - Gestion de son activité multi-employeur	100 h
BLOC 2 - Organisation de l'espace professionnel	43 h
BLOC 3 - Relation et communication efficaces	65 h
BLOC 4 - Entretien du cadre de vie et préparation des repas	58 h
BLOC 11 - Maintien ou création d'un lien entre la personne accompagnée et son environnement	57 h
BLOC 12 - Accompagnement d'une personne dépendante dans les actes de la vie quotidienne	65 h
BLOC 13 - Prise en compte des besoins de la personne accompagnée dans son environnement	51 h
Formation SST - Sauveteur Secouriste du Travail	14 h
Préparation à la certification	14 h
Stage professionnel – 2 périodes	175 h

Suivi et évaluation

Suivi en formation :

Suivi individualisé par le formateur référent sous forme de temps d'entretiens individuels, de travail de remédiation et de suivi pédagogique réalisé chaque semaine ; temps dédiés à l'élaboration du dossier professionnel. Accompagnement individualisé par le formateur « Insertion », permettant de proposer des objectifs individuels et de suivre la mise en œuvre.

Suivi en entreprise :

Définition d'objectifs individuels, répondant aux besoins identifiés, fixés par le formateur référent, permettant l'individualisation des progressions. Le suivi sera effectué au moyen d'un appel téléphonique en première semaine de stage et d'une visite en entreprise lors de la deuxième période.

Modalités d'évaluation : questionnaire numérique, étude de cas, mise en situation, réalisation d'un dossier professionnel à présenter devant le jury de certification

Sanction : obtention du titre Assistant de Vie Dépendance, titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Equipe pédagogique

Encadrement :

Isabelle MARESCHAL – Coordinatrice Pôle Sanitaire et social

Patricia SERRURIER – Pilote de la formation

Formateurs :

Patricia SERRURIER – Formatrice domaine Sanitaire et social

Nathalie COLIN – Formatrice domaine Sanitaire et social

Cindy VENEZIANO – Formatrice professionnelle – Educatrice spécialisée, connaissances du public, communication et projet personnalisé

Rodolphe LE DORNER – formateur SST

Interventions ponctuelles d'intervenants professionnels

Tarif - Règlement

- **Demandeur d'emploi :** gratuité et rémunération sous conditions
- **Autres :** prise en charge CPF dans la limite des heures disponibles sur votre CPF, abondement possible par l'employeur / l'OPCO
- **Coût de la formation :** 5590 euros

Modalités de règlement :

- **Si CPF :** selon modalités CPF
- **Hors CPF :** Acompte de 30% à régler à l'inscription, reste à régler à la facturation.